

LA DIRECTION NOUS DIT : **‘ JE NE SAIS RIEN MAIS JE VOUS DIRAI TOUT ’**

CE À QUOI LE SNU RÉPOND : **‘ CELA FAIT 2 MENSONGES DANS LA MÊME PHRASE ’**



La direction annonce que rien n'est décidé, qu'elle n'a aucune connaissance d'éventuelles suppressions d'emploi, qu'il faudra attendre le 4 octobre prochain pour connaître le budget 2019 dévolu à Pôle emploi car c'est le jour de la présentation du Projet de Loi de Finances 2019 par le gouvernement et qu'avant cette date, elle ne peut rien nous dire...

Le SNU interroge la direction :

Nous savons que les budgets sont préparés dès le mois de juillet à travers les « bleus budgétaires », quelles sont les propositions de la Direction Générale faites au Ministère ?

PAS DE REPONSE DE LA DIRECTION



La direction annonce qu'au-delà de 2019, c'est la négociation de la convention tripartite avec l'UNEDIC et l'ETAT qui déterminera l'avenir de Pôle emploi. Elle affirme que dans cette convention tripartite figurera une clause permettant de diminuer les effectifs en cas de baisse du chômage.

Le SNU interroge la direction :

Pourquoi avoir accepté cette clause avant même le démarrage de la négociation ?

PAS DE REPONSE DE LA DIRECTION



La direction nous annonce que Pôle emploi a déjà réalisé d'énormes gains de productivité depuis 3 ans, ce qui a permis le redéploiement de 5200 agents sur les activités d'accompagnement et qu'elle se félicite d'avoir pu les garder.

Le SNU interroge la direction :

Est-ce à dire que les futurs gains de productivité seront à rendre à Bercy ?

PAS DE REPONSE DE LA DIRECTION

Pour quels résultats ? 297 postes en moins en 2018 ! Et pour l'avenir ? Quand allez-vous prendre en compte la réalité des portefeuilles et de la charge de travail ?

PAS DE REPONSE DE LA DIRECTION

Bouquet final ! Les élu-es du CCE interrogent la direction :

Comment ont été réparties ces 297 réductions de postes dans les régions en 2018 ?

LA REPONSE DE LA DIRECTION :

Suivant 2 critères : 75% liés à la photographie de l'état charges / moyens de la région et 25% liés à la baisse de la DEFM et "c'est cette même clé que nous utiliserons l'année prochaine"



AH BON ????

Donc la direction ne sait pas s'il y aura des suppressions de postes mais a déjà pour 2019 une clé de répartition de ces suppressions entre les régions !!!!

Et, pour les années à venir, étudie un outil permettant de relier la baisse du chômage à la baisse des effectifs !!!

**DÉCIDÉMENT LA DIRECTION NE SAIT RIEN, NOUS DIT TOUT...
ET EN CACHE ENCORE PLUS !!!**

